

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT FLORENT

Direction de la Vie Citoyenne Service Participative

Relevé de conclusions du conseil de quartier du 10 mai 2007

Co-Présidents: Catherine REYSSAT; Jean NEBAS.

Elus municipaux: Michel GENDREAU; Danièle GANDILLON

<u>Membres</u>: Ghislaine BERTHEAU; Bruno BLANCHARD; Robert BONNIFET; Agnès CANTIN; Roland COLLOT; Jacques DUBE; Sylvie DUBUC; Sylvie DUPUIS DULUC; Claude EPAMINONDAS; Yannick KERVRAN; Francis MATHIEU; Jean-Michel MINIOT; Rémy PERRIN; Gérard RICHARD; Jean-Paul RICHET; Sylviane SALAUN; Jacques THIOLLET.

<u>Service Vie Participative et Mairie de quartier</u> : Laurence FAUCON ; Sabrina ROUSSEAU ; Nicole DESCAZAUX.

<u>Excusés</u>: Jacques ARTHUR (donne pouvoir à A. CANTIN); Karine CASAMAYOU; Gérard MACKE: Anne RIFFAUD.

<u>Absents</u>: Christabelle CHOLLET; Jean-Claude GAUDIN; Mireille GUERINEAU; Michèle LE FRIANT; Olivier LE MAUR; Sylvie MIOT; Sylviane SALAUN.

Public: 15 personnes.

Ordre du jour :

- Approbation du Compte-rendu de la séance du 19 février.
- Projet fresques : présenté par Valérie UZANU
- Présentation des nouvelles dispositions de collecte des déchets ménagers : traitement des impasses, points de rapprochement et rappel des consignes de tri par la Direction « déchets ménagers » de la CAN.
- Visite du centre de tri de Bressuire.
- Vote des financements : place Georges Renon et La Tranchée.
- Rapports des commissions.
- Questions et informations diverses

1/ Approbation du compte rendu de la séance du 19 février 2007

Remarque : chaque rapporteur de commission sera invité au bureau. Voté à l'unanimité par la Conseil de Quartier.

2/ Projet fresques

Présenté par Valérie UZANU, en charge du Conseil municipal des enfants

I- Contexte

Une commission s'est constituée début 2006 au sein du Conseil municipal enfants afin de définir les modalités de mise en œuvre du projet intitulé « un quartier, un principe, une fresque ».

II- Objectifs généraux

Dans ce contexte, et en concertation avec le groupe de travail « fresques » du CME, et les CQ, la Ville de Niort souhaite mettre en œuvre une action, soutenue par l'UNICEF et organisée ainsi :

- chaque principe de la charte des droits de l'enfant fera l'objet d'une fresque murale dans chacun des 9 quartiers. La conception et réalisation seront encadrées par un ou des artiste(s) lors d'ateliers mis en place dans les quartiers ; un $10^{\text{ème}}$ groupe sera constitué par les enfants du CME afin d'illustrer le premier principe. Soit un total de 10 fresques.
- un tirage au sort affectant un principe à un quartier a été réalisé lors de l'assemblée plénière du conseil municipal enfants du 21 juin 2006.

Le principe retenu pour le quartier de Saint-Florent : « Droits d'avoir un nom et une nationalité ».

III- Les Conseils de Quartier

Les conseils de quartiers sont consultés et sollicités, comme cela avait été annoncé à la commission citoyenneté du 28 mai 2006.

Ils pourront notamment choisir différents sites d'implantation de la fresque.

Les fresques seront de dimensions comprises entre 2X6m et 4X8m, réalisée sur un support. Les sites ou murs choisis devront être des structures municipales ou institutionnelles.

Plusieurs sites ont été proposés lors du comité de pilotage du 28 mai 2007.

Chaque quartier est amené à voter le financement des fournitures et matériaux nécessaires à la création des fresques. Le montant ne dépasse pas 2 000 € par quartier.

Un représentant sera désigné pour participer au comité de pilotage élargi qui choisira les sites d'implantation des fresques.

Vote pour le financement : pour à l'unanimité

Questions:

- Quand les fresques seront réalisées, où vont-elles être stockées ?

Réponse : les fresques ne seront pas stockées, elles seront fixées à l'extérieur sur l'emplacement choisi avec le conseil de quartier.

3/<u>Présentation des nouvelles dispositions de collecte ménagers</u>: traitement des impasses, points de rapprochement et rappel des consignes de tri par la Direction « déchets ménagers » de la CAN.

Présentée par Cyril BAUMARD, Adjoint au Directeur de la Régie Déchets Ménagers.

Plan d'intervention:

- Traitement des impasses.
- Points de rapprochement.
- Consignes de tri.

Objectifs:

- Améliorer la sécurité du personnel et du public.
- Maîtriser les charges de fonctionnement du service, et donc l'augmentation de la taxe.
- Augmenter la valorisation des déchets.

I- <u>Traitement des impasses</u>

- Taux de fréquentation et de gravité des accidents du travail = ceux du BTP!
- Accidents graves dans les impasses : manque de visibilité (conditions de travail et d'éclairages), difficultés pour manœuvrer avec les voitures en stationnement.
- En France, 6 ripeurs décèdent chaque année, dont la moitié dans les impasses.
- Points de regroupement des bacs en tête d'impasse quand la benne ne peut pas faire demi-tour dans l'impasse.
- Solution d'aménagement avec le service voirie de la Ville de Niort pour faire demi-tour dans de bonnes conditions de sécurité.
- Attention au stationnement dans les impasses.

II- Points de rapprochement

- Principe de rapprocher les conteneurs entre voisins au niveau des marquages au sol : la benne s'arrête moins souvent et les ripeurs descendent moins.
- ← Gain d'une ½ heure sur une tournée de 6 heures, gain de fatigue.
- Pré-marquage au sol définitif : la collecte ne s'effectue qu'au niveau des points.

III- Amélioration du tri

- Pour les bacs jaunes : respect du guide du tri. Objectif : diminution à 10% de refus. (Actuellement 20%).
- Pour les fermentescibles : seulement 10% de FFOM au compostage, alors que beaucoup de déchets compostables partent malheureusement à l'enfouissement.
 - Coût enfouissement : 106 €/ la tonne.
 - Coût compostage : 30 €/ la tonne.

Les produits refusés au centre de tri de Bressuire :

- Des ordures ménagères : couches culottes, litières de chat...
- Des produits dangereux : seringues usagées.
- Des produits non recyclables : sacs plastiques, jouets en plastique, des papiers souillés, du polystyrène.
- □ 18 à 20% des tonnages collectés sélectivement retournent en décharge.

Quel coût pour une tonne refusée ?

Transport du Vallon d'Arty à Bressuire : 21,08 € + le tri au Syndicat du Val de Loire : 178,02 €

+ 1'enfouissement : 80,20 €

Le prix du transfert, transport et du traitement dans les centres de stockage de déchets ultimes : 106 €.

TOTAL : 173,30 € TTC la tonne. Recettes ventes de produits : 0 €

Questions:

- Pourquoi ne pas demander aux fabricants de mettre une étiquette de couleur pour faciliter le tri ? Réponse : effectivement, cette solution serait efficace et ferait gagner du temps et de l'argent, mais elle n'a jamais été prévue.

Visite du Syndicat du Val de Loire (SVL) Présenté par Rémy PERRIN

Présentation

Le 5 avril 2007, une vingtaine de conseillers de quartier ont visité le Syndicat du Val de Loire. Ce centre de tri est situé en zone industrielle. Il a été crée en 1998. Il traite au total 10 000 tonnes de déchets par an dont 6 000 qui proviennent de Niort. Il a été conçu à la base pour un rendement inférieur à celui qui se fait actuellement. Ce centre emploi 30 personnes : 20 emplois à la chaîne de tri dont 13 en CDI et 7 en contrat d'insertion. Le personnel du tri fonctionne en 2/8.

Un pôle de présentation du fonctionnement de la chaîne de tri est intégré à la visite de l'usine.

Ce pôle au rôle pédagogique, permet de sensibiliser les visiteurs (enfants en particulier) au bon fonctionnement de l'équipement.

L'usine

Les produits sont déchargés des bennes, dans d'immenses cases de stockage en semi plein air, vers une fosse de réception.

- Des échantillons sont prélevés afin d'établir une clé de répartition pour la gestion administrative.
- Les déchets sont traités par catégorie selon les techniques propres à la chaîne.
- Le rôle des trieurs consiste à éliminer et est malheureusement tributaire de la désinvolture de certain de nos concitoyens au niveau du tri de leur poubelle. Ex : couches-culottes...

La façade de l'établissement est banalisée comme n'importe quelle usine, pas perçu de mauvaise odeur, en revanche, à l'intérieur de l'usine, des papiers et bouteilles en plastiques volaient. Il a été noté que les locaux de stockage sont insuffisants et certainement trop à l'air libre.

4/ Vote des financements : Place Georges Renon et la Tranchée

- Place Georges Renon : vote de la deuxième tranche des travaux à hauteur de 80 000 €
- Carrefour Pélerins/ Jean Jaurès : étude de Faisabilité à hauteur de 5 000 €

Vote: Pour: 16 / contre: 0 /abstention:1

5/ Rapport des commissions

- Compte-rendu « Arizona Chemical » présenté par Sylvie DUPUIS DULUC.

Une présentation a eu lieu le mardi 19 décembre 2006 aux sociétés riveraines du site, aux élus, au co-président habitant ainsi qu'à Sylvie DUPUIS DULUC, du nouveau système de filtration qui sera opérationnel fin février.

Cette présentation a été faite par M. MALANDIN et ses collaborateurs, en présence du responsable de la Société FILTREN qui met en œuvre ce système.

Ce système est constitué de 4 filtres, qui seront renouvelés régulièrement grâce à l'installation d'un capteur alertant lorsque le changement sera nécessaire. La maintenance de ce nouveau système est d'environ 20/30 000 € annuels.

Pour mémoire, les investissements réalisés par ARIZONA pour résoudre les nuisances sonores et olfactives se sont élevés à :

- 760 000 € en 2004
- 1 500 000 € en 2005
- 925 000 € en 2006
- 650 000 € prévus en 2007-05-14

M. MALANDIN a rappelé la nécessité d'alerter ARIZONA dès lors que les nuisances apparaissent, de telle sorte que ses équipes puissent en déterminer au mieux l'origine...

Sylvie DUPUIS DULUC souligne qu'il convient de remercier M. MALANDIN et ses collaborateurs pour le bon accueil qu'il leur a réservé, ainsi que pour la qualité de la présentation et des informations transmises.

Commission Espaces verts, présentée par Jean-Michel MINIOT.

- Fleurissement du square à l'angle du Boulevard Jean Moulin et de l'Avenue Saint Jean d'Angély.
- □ Les jardinières autrefois présentes ont été retirées suite aux périodes de sécheresse. La commission compte suggérer au conseil de quartier une proposition de réaménagement de cet espace.
- Embellissement des ronds points à l'entrée de la ville en venant de Saint Jean d'Angély.
- ← L'entretien de ces espaces est de la compétence du Conseil général. Les membres de la commission ont rédigé un courrier à l'attention d'Alain Baudin, Maire de Niort et Gérard Zabatta, Conseiller Général du Canton.
- Réhabilitation du mini square allée d'Obay.
- La commission souhaite la sécurisation de cet espace où existent déjà une table de ping-pong en béton et un jeu à ressort en installant des barrières pour éviter les déjections canines, un portillon de sécurité pour les jeunes enfants + 2 ou 3 attractions.

Réponse : au programme des aires de jeux.

• Rue de Nambot : Lors de la réunion voirie avec Michel GENDREAU et Francis BONNIN, il a été décidé de prolonger l'essai d'interdiction de tourne à gauche rue de Nambot à partir de l'av. Saint Jean d'Angély, jusqu'au 13 mai inclus. Un Info Quartier a été diffusé le 30 mars 2007.

Pourquoi ? car il était indiqué dans le premier Info Quartier que le dispositif deviendrait définitif à compter du 2 avril s'il donnait satisfaction. Cela permettait au CQ de se prononcer.

Le CQ émet un avis favorable et demande la réalisation définitive.

Commission Voirie, présenté par Jacques THIOLLET

- Le stationnement de la Place Georges Renon et les trottoirs autour de la Place.
- ~ La commission souhaite des places de parking en épis sur le bord Est « côté boulistes » de façon à gagner 15 places.

Réponse : la demande est prise en compte. Ce point à lui seul ne justifie pas une nouvelle présentation.

- Point sur le carrefour Jean Jaurès/ av. Saint Jean d'Angély + marquage du stationnement rue Jean Jaurès. Réponse : les travaux du carrefour ont débuté semaine 13.
- Rue Jean Jaurès : le marquage des cases de stationnement est refait en même temps que le rond point, afin que la circulation soit plus alternée.
- ← La commission ne semble pas satisfaite de cette proposition. Une partie des cases supprimées sont des cases de livraison. Cela fait donc perdre au total 4 à 5 cases.

4

• Carrefour Tardy/ Saint Symphorien et l'aménagement sur fin de la rue de Nambot.

Réponse : l'étude de faisabilité est inscrite au programme 2007 et au planning du bureau d'étude pour le 3^{ème} trimestre 2007. Il n'y aura donc pas de présentation en mai 2007 comme le souhaitait la commission.

- La route des Grosses Terres à Montamisé : cette route se situe sur 2 communes (Niort et Bessines) et se trouve en très mauvais état.
- □ La commission demande de mettre un panneau « danger » et de boucher les trous en attendant mieux Une fiche bleue est établie.
- Le carrefour Léo Lagrange/ rue Berthet : Les accidents sont très fréquents, pas de visibilité depuis que le miroir a été supprimé.

Une fiche bleue est établie.

- Parking des anciens abattoirs : ce parking, d'une superficie de 4 188m2, se situe au 15 av. de La Rochelle, entre cette dernière et la rue Thomas Portau. Il est cadastré AM0256. Il s'agit d'une propriété privée de la Ville de Niort, située sur la commune de Bessines, juste derrière la limite de commune de Niort.
- Rue Jean Jaurès : demande d'un passage piétons à la hauteur du n°80. (sortie de l'Hôpital) *Une fiche bleue est établie*.
- Av. Saint Jean d'Angély : demande de repeindre le passage piétons à la hauteur de l'Olympic Bar et de la rue Dabault.

Une fiche bleue est établie.

- Bilan sur les travaux demandés en 2006 :
- Angle av. Pasteur/ Saint Jean d'Angély : l'étude technique est terminée, transmis à la Régie pour exécution.-Rue Saint-Symphorien : transmis à la Régie pour réalisation au plus tard fin juin.

6/ Questions et informations diverses

• **Monument aux Morts** : Un conseiller a refait une demande récemment demandant que les peintures soient réalisées pour le 8 mai.

Réponse : les peintres de la Régie municipale peuvent commencer les travaux après la Foire. Donc, ça n'a pu être prêt pour le 8 mai.

De plus, les maçons vont être sollicités pour embellir le socle qui est en parpaings bruts, pendant la même période.

• Carrefour Pélerins/ Jean Jaurès : demande d'aménagement du carrefour avec la rue des Pélerins jugée très dangereuse.

Réponse : l'étude est au programme de 2007. Il faut prévoir une rencontre sur site avec un technicien du service voirie, la commission voirie. Proposer une date au prochain bureau.

- Des personnes du quartier s'inquiètent pour le projet de l'extension de la MACIF, derrière les Jardins Familiaux. Sylvie DUPUIS DULUC a contacté la MACIF et propose de venir faire une information lors de l'Assemblée de quartier du 20 juin.
- Stade av. de la Rochelle : des personnes montent sur les grillages de clôture pour faire du feu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à23h

L'Assemblée de Quartier aura lieu le mercredi 20 juin à 18h à la Mairie annexe de Saint-Florent.

